

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017**

**Etaient présents** : MM. Rafaël RODRIGUEZ, Michel BOUHELIER, Frédéric TASSETTI, Daniela DUBREUIL, Robert DEMUTH, Guy EMILE, Michelle HENRI, Jean-Pierre SCHMITT, Evelyne POINSSOT, Sylvie MEISTER.

**Absents excusés** : MM. Alain CALLOIS, Claude AST, Christine GALLAND, Jacques BUISSON.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été ensuite procédé à la désignation d'un secrétaire de séance : **M. Frédéric TASSETTI** est désigné pour remplir ces fonctions.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 MARS 2017**

**Par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**  
le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé par le Conseil Municipal.

### **VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS**

Après s'être fait présenté le montant des subventions proposées au vote,

**Par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

le Conseil Municipal vote l'attribution des subventions suivantes pour l'année 2017 aux associations qui en ont fait la demande, ainsi qu'au CCAS :

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Montants</b>
CCAS de Mézéré	7 374,00
A.S. MEZIRE FESCHES-LE-CHATEL	1 500,00
AMI COOL	100,00
Amicale des Anciens Pompiers	100,00
Anciens Combattants	100,00
Association Culturelle de Mézéré	800,00
Club du 3 <sup>ème</sup> Âge	200,00
Coopérative scolaire école maternelle	200,00
Coopérative scolaire école élémentaire	200,00

Association de parents d'élèves « La Farandole »	200,00
Amicale des donateurs de sang de Fesches et environs	100,00
Foyer socio-éducatif du CES de Morvillars	200,00
Souvenir Français	100,00
Waggis du Doub's	100,00
Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Tourelles	200,00

## **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2016**

Rapporteur : M. Frédéric TASSETTI

Le compte administratif 2016 faisant apparaître :

- un excédent de fonctionnement de ..... 320 386,93 €
- un déficit d'investissement de ..... 151 035,37 €

et les restes à réaliser au 31.12.2016 en section d'investissement s'élevant à :

- Dépenses ..... 149 791,00 €
- Recettes ..... 92 181,00 €

**Par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- \* **208 645,37 €** en recette de la section d'investissement  
(151 035,37+149 791)- 92 181) à l'article 1068 – Excédent de la section de fonctionnement
- \* **111 741,56 €** en recette de la section de fonctionnement  
(320 386,93-208 645,37) à l'article 002 – Résultat de fonctionnement reporté

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017**

Rapporteur : M. Frédéric TASSETTI

**Par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

Le Conseil Municipal vote les crédits affectés à chacun des chapitres budgétaires et adopte le Budget Primitif 2017 de la Commune, s'établissant comme suit :

➤ **Section de fonctionnement**

\* Dépenses ..... 916 017,00 €

\* Recettes ..... 916 017,00 €

➤ **Section d'investissement**

\* Dépenses ..... 624 157,00 €

\* Recettes ..... 624 157,00 €

**DIVERS**

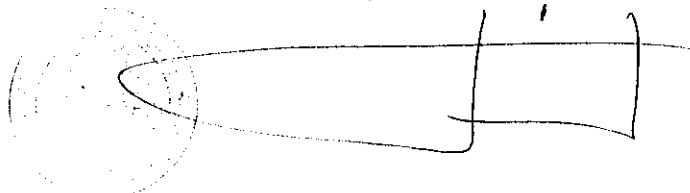
Néant

Séance levée à 20h16.

Vu par Nous, Rafaël RODRIGUEZ, Maire de la Commune de Méziré, pour être affiché le 14 avril 2017 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L. 2122-25 du Code des Collectivités Locales.

Méziré, le 14 avril 2017

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, extending from a circular stamp on the left.

Rafaël RODRIGUEZ.

